Revue-IRS

Revue Internationale de la Recherche Scientifique (Revue-IRS)

ISSN: 2958-8413

Vol. 4, No. 6, Novembre 2026

This is an open access article under the CC BY-NC-ND license.

Stratégies financières d'adaptation des coopératives de Daloa aux effets de la libéralisation de la filière café-cacao (1999-2023)

KONAN Kouakou Elvis[1], SEKA Jean-Baptiste[2]

(1) Doctorant, (2) Maître de Conférences

Université Jean Lorougnon Guédé, (RCI)

Résumé

La libéralisation totale de la filière café-cacao en Côte d'Ivoire en 1999, a entrainé la dissolution de la CAISTAB, a marqué la fin du système de prix garanti et de stabilisation. Cette ouverture au marché mondial, censée améliorer la compétitivité, a exposé les coopératives agricoles à une forte volatilité des cours, à la concurrence des acheteurs privés et à la disparition des subventions et crédits d'accompagnement. Dans le département de Daloa, l'une des zones de forte production du pays, les coopératives, jusqu'alors dépendantes de l'État et des banques pour leur préfinancement, se sont retrouvées fragilisées, confrontées à des problèmes de trésorerie, faute d'appuis financiers. Cet article vise à analyser les stratégiques d'adaptation mises en place par les coopératives de Daloa face à ces défis financiers post-libéralisation. La méthodologie repose sur l'exploitation de documents administratifs, de rapports institutionnels et d'archives coopératives, complétée par des enquêtes de terrain auprès des acteurs et partenaires de la filière. Les résultats révèlent une recompositing progressive du système de financement des coopératives de Daloa, dans un contexte post-libéralisation marqué par le retrait des banques du financement des campagnes agricoles. Dans le cadre de leurs stratégies adaptatives, ces coopératives ne dépendent plus d'un circuit unique, mais combinent désormais le préfinancement des exportateurs, le crédit de microfinances et la mobilisation de ressources internes pour assurer la pérennité de leurs activités.

Mots-clés : Daloa, Filière café-cacao ; coopératives agricoles, préfinancement des exportateurs ; microfinance.

Digital Object Identifier (DOI): https://doi.org/10.5281/zenodo.**24381648**

1 Introduction

Pendant plus de trois décennies, la filière café cacao a constitué le pilier de l'économie ivoirienne et son organisation reposait sur un modèle étatique fortement centralisé. La Caisse de Stabilisation et de Soutien des Prix des Productions Agricoles, la CAISTAB, assurait à la fois la fixation d'un prix garanti aux producteurs, la stabilisation des cours sur le marché international et l'encadrement financier des coopératives à travers des crédits de campagne et des subventions. Ce système offrait une sécurité relative aux producteurs mais présentait des limites en termes de coûts et de compétitivité. Sous la pression des institutions financières internationales et dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurel, l'État ivoirien s'est engagé à la fin des années 1990 dans un vaste processus de libéralisation de la filière. Cette réforme s'est concrétisée par la dissolution de la CAISTAB en 1999 et par le démantèlement du mécanisme de prix garanti.

Dès lors, la commercialisation du café et du cacao a été ouverte à la concurrence et soumise directement aux fluctuations du marché mondial. Si cette libéralisation visait à rendre la filière plus compétitive et plus transparente, elle a eu pour effet immédiat de transférer l'ensemble des risques financiers sur les acteurs les plus vulnérables de la chaîne, notamment les coopératives agricoles et les producteurs. Dans le département de Daloa, considéré comme l'une des principales boucles de production du pays, les effets de cette rupture ont été particulièrement visibles. Habituées à fonctionner comme de simples relais de collecte pour le compte de l'État, les coopératives se sont retrouvées du jour au lendemain confrontées à un nouvel environnement marqué par la volatilité des prix, l'arrivée d'acheteurs privés plus « actifs », la suppression des aides et un accès au crédit bancaire devenu beaucoup plus difficile.

Cette situation a engendré de graves difficultés de trésorerie, un endettement chronique et même la disparition de nombreuses coopératives incapables de s'adapter. Pourtant, certaines coopératives de Daloa ont réussi à se maintenir et à se transformer. Face à la contrainte, elles ont développé des stratégies d'adaptation et de survie qui méritent d'être analysées à partir la libéralisation totale de la filière café-cacao en 1999 et l'adoption de la norme ARS1000 en 2023. L'intérêt de cet article réside dans la nécessité de comprendre comment les coopératives café-cacao de Daloa ont survécu et se sont adaptées après la libéralisation de la filière et le désengagement progressif de l'État, le retrait de partiel des banques du financement des campagnes agricoles. La question centrale qui guide notre réflexion est donc de savoir comment les coopératives café-cacao de Daloa ont-elles adapté leurs stratégies financières aux effets de la libéralisation de la filière entre 1999 et 2023?

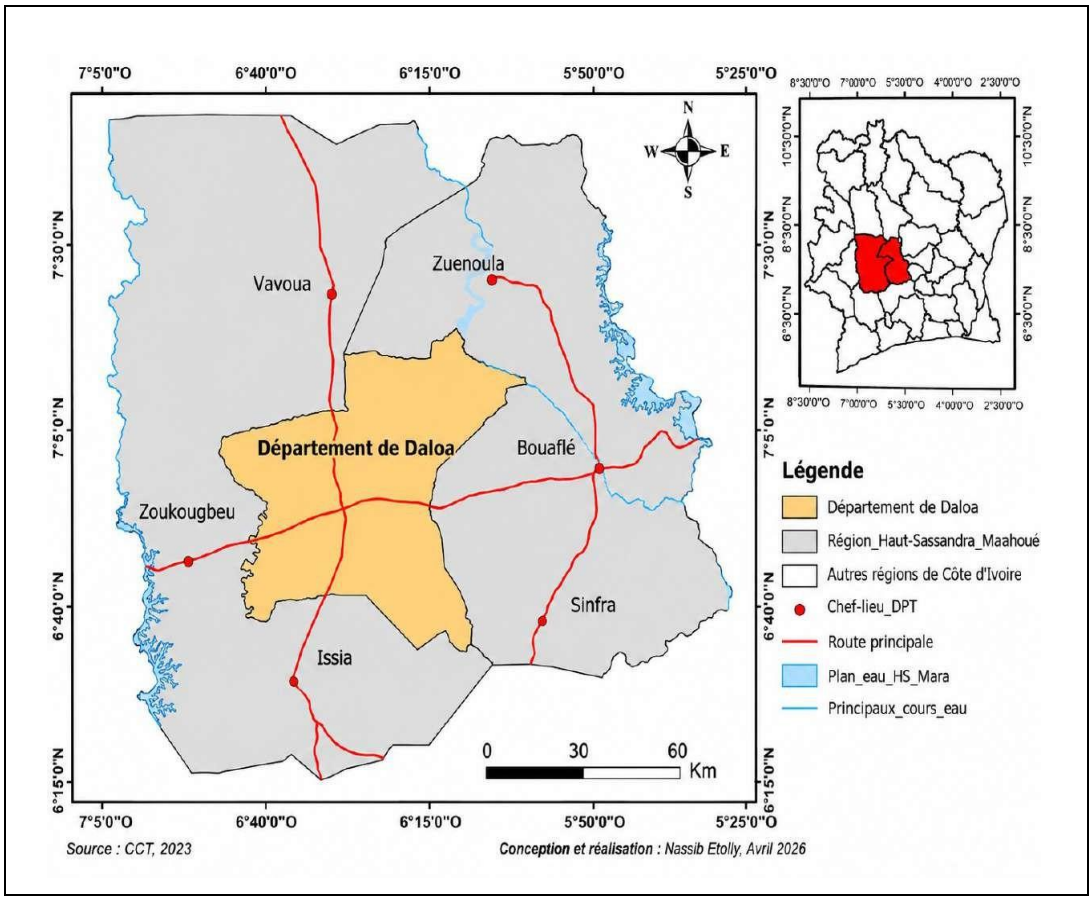
L'article expose d'abord la démarche méthodologique mobilisée avant de passer aux resultats relatifs aux strategies économiques des coopératives de Daloa face aux effets de la libéralisation pour s'achever par une discussion.

2 Délimitation spatiale et cadre méthodologique

2.1 Cadre de l'étude

La présente étude a été réalisée dans le département de Daloa**,** situé dans la région du Haut-Sassandra, au Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire. Daloa est l'un des principaux bassins de production du café et du cacao du pays et la region du Centre-ouest occupe une place importante dans l'économie agricole nationale contribuant à hauteur de 33 % de la production nationale de cacao en 1997-1998 (OCDE/CSAO, 2002, p. 60). Le département est limité au Nord par les départements de Vavoua et de Zuénoula, au Sud par les départements d'Issia et de Sinfra, à l'Est par le département de Bouaflé et à l'Ouest par le département de Zoukougbeu**.** Il bénéficie d'un climat subéquatorial humide caractérisé par une pluviométrie abondante et des sols fertiles favorables aux cultures de rente. Cette situation géographique et écologique a favorisé l'installation de nombreuses coopératives agricoles spécialisées dans la collecte, la commercialisation et l'encadrement des producteurs de café et de cacao. Depuis la libéralisation totale de la filière cacao en 1999, ces organisations jouent un rôle central dans l'accès des producteurs aux financement, aux marchés et aux services agricoles. Le choix du département de Daloa se justifie donc par son importance dans la production cacaoyère ivoirienne ainsi que par la forte concentration de coopératives. Ce qui fait du département un terrain privilégié pour l'analyse des stratégies financières d'adaptation développées par les coopératives de la filière cacao en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2023.

Figure 1: Localisation de la zone d'étude



2.2 Cadre méthodologique

La présente étude s'inscrit dans une démarche mixte visant à analyser les stratégies financières d'adaptation des coopératives de café-cacao du département de Daloa face aux effets de la libéralisation de la filière entre 1999 et 2023. Pour atteindre cet objectif, plusieurs techniques et outils de recherche ont été mobilisés.

2.2.1 Techniques de collecte des données

La collecte des données s'est appuyée sur trois principales techniques de recherche. La première a été la recherche documentaire, qui a consisté à consulter des archives de coopératives, des procès-verbaux d'assemblées générales, des rapports d'activités, des plans de développement, des statistiques institutionnelles, des textes réglementaires ainsi que des ouvrages, mémoires, thèses et articles scientifiques relatifs aux coopératives agricoles et à la filière café-cacao en Côte d'Ivoire. Cette documentation a permis de reconstituer l'évolution des mécanismes de financement des coopératives depuis la libéralisation de la filière. La deuxième technique utilisée a été l'observation directe. Elle a été réalisée au sein de plusieurs coopératives de café-cacao du département de Daloa en 2023. Cette observation a permis de mieux comprendre les pratiques de gestion financière, les mécanismes de commercialisation, les relations entre les coopératives et leurs partenaires financiers ainsi que les modalités de fonctionnement des structures étudiées. La troisième technique repose sur l'entretien semi-directif.

Des entretiens ont été menés auprès des responsables de coopératives, des comptables, des producteurs membres, des agents d'institutions de microfinance, des exportateurs et des représentants des structures d'encadrement agricole. Cette technique a permis de recueillir les perceptions des acteurs sur les transformations intervenues dans le financement des coopératives depuis la libéralisation.

2.2.2 Échantillonnage

L'étude s'est appuyée sur un échantillonnage raisonné, encore appelé échantillonnage par choix raisonné. L'échantillonnage raisonné, a été appliqué aux informateurs clés, notamment les présidents, secrétaires généraux, trésoriers, comptables, gérants de coopératives, représentants des institutions financières, responsables du Conseil du Café-Cacao, agents des services agricoles, exportateurs et partenaires d'appui. Ce choix se justifie par le fait que ces acteurs n'étaient pas nombreux, mais qu'ils détenaient des informations spécifiques, techniques et stratégiques sur le fonctionnement financier des coopératives. Il serait donc peu pertinent de les sélectionner au hasard, car tous les membres d'une coopérative ne disposaient pas du même niveau de connaissance sur la gestion des ressources, l'endettement, la trésorerie, les crédits ou les relations avec les partenaires financiers.

L'étude s'est également appuyée sur un échantillonnage stratifié pour les producteurs et membres des coopératives café-cacao de Daloa. Ce choix se justifie par la grande hétérogénéité de cette population, qui se distingue selon la coopérative d'appartenance, le village de résidence, l'ancienneté dans la coopérative, le volume de production, le niveau de revenu et l'accès aux services financiers. La stratification est également pertinente parce que les stratégies financières peuvent varier selon la situation des producteurs. En effet, le caractère aléatoire de la sélection a permis de réduire les biais liés au choix volontaire des enquêtés. Il évitait notamment de retenir uniquement les producteurs les plus proches des dirigeants, les plus disponibles ou les plus favorables à la coopérative. Ainsi, les résultats pouvaient être considérés comme plus représentatifs de l'ensemble des membres des coopératives de Daloa.

2.2.3 Outils de collecte des données

Pour collecter les données relatives aux stratégies financières d'adaptation des coopératives de Daloa aux effets de la libéralisation de la filière café-cacao entre 1999 et 2023, l'étude repose sur une combinaison d'outils quantitatifs et qualitatifs. Le questionnaire structuré a été administré aux présidents, trésoriers, secrétaires généraux, gérants et membres des coopératives afin de recueillir des informations sur les effets de la libéralisation, l'accès au financement, la gestion de la trésorerie, les stratégies de mobilisation des ressources et les difficultés rencontrées. L'entretien semi-directif, conduit à partir d'un guide d'entretien, a été utilisé auprès des dirigeants de coopératives, des agents du Conseil du café-cacao, des institutions de microfinance, des banques et des experts de la filière afin d'approfondir les logiques d'adaptation et les choix stratégiques. La recherche documentaire, appuyée par une fiche d'analyse, a permis d'exploiter les bilans financiers, rapports d'activité, procès-verbaux d'assemblées générales, registres de collecte, textes réglementaires et rapports du Conseil du café-cacao afin de reconstituer l'évolution économique et financière des coopératives sur la période étudiée.

2.2.4. Dépouillement et traitement des données

Le dépouillement et le traitement des données historiques a consisté à rassembler, classer, critiquer et interpréter les sources relatives à la libéralisation de la filière café-cacao et à l'évolution des coopératives de Daloa entre 1999 et 2023. Les documents ont été d'abord recensés et organisés par nature : textes réglementaires, rapports du Conseil du café-cacao, archives administratives, bilans financiers, procès-verbaux d'assemblées générales, registres de collecte et de commercialisation, articles de presse, mémoires et ouvrages spécialisés. Chaque source a été ensuite soumise à une critique externe, permettant d'en vérifier l'authenticité, la date, l'auteur et le contexte de production, puis à une critique interne, destinée à apprécier la fiabilité, la cohérence et la valeur du contenu.

Les informations pertinentes ont été extraites au moyen d'une fiche de dépouillement mentionnant la référence du document, la date, l'auteur, le thème abordé, les faits rapportés et les données chiffrées disponibles. Ces données ont été ensuite classées par périodes et par thèmes, notamment les grandes étapes de la libéralisation, les mutations du cadre institutionnel, l'évolution des prix, l'organisation des coopératives, leurs difficultés financières et leurs stratégies d'adaptation. Le traitement a consisté enfin à confronter les sources entre elles, à repérer les

convergences et les divergences, à reconstituer la chronologie des faits et à élaborer des tableaux, graphiques et chronologies permettant d'analyser l'évolution économique et financière des coopératives.

2.2.5. Difficultés rencontrées

La conduite de cette recherche a été confrontée à plusieurs contraintes. La principale difficulté a concerné la réticence de certains acteurs**,** notamment les coopératives, les organisations non gouvernementales (ONG) et certaines structures d'encadrement et de gestion, à communiquer des données financières chiffrées jugées sensibles ou confidentielles. Cette situation a limité l'accès à certaines informations relatives aux financements, aux chiffres d'affaires et aux résultats de gestion. Par ailleurs, plusieurs sources d'archives des coopératives se sont révélées inaccessibles, soit en raison de leur mauvaise conservation, soit du fait du refus de certains responsables de les mettre à notre disposition en qualité de chercheur. Malgré ces contraintes, le croisement des données documentaires, des observations de terrain et des entretiens a permis de garantir une fiabilité et une validité scientifique des résultats obtenus.

3 Résultats

Face au désengagement des banques et à la réduction du soutien public, les coopératives de café-cacao du département de Daloa ont dû rechercher de nouvelles sources de financement. Elles ont renforcé leurs relations avec les partenaires privés, notamment les exportateurs, tout en mobilisant davantage leurs ressources internes. Les institutions de microfinance ont également pris une place importante dans leurs stratégies de financement.

3.1 Le recours aux appuis financiers des exportateurs: une stratégie d'adaptation des coopératives de Daloa face au repli des banques commerciales

La réticence des établissements bancaires à financer les campagnes agricoles a poussé les coopératives à développer une coopération financière plus étroite avec les exportateurs[1]. Des sociétés telles qu'ECOOKIM (Union des Sociétés Coopératives Kimbê), ZAMACOM (entreprise ivoirienne spécialisée dans le négoce, la collecte et l'exportation de café et de cacao) et Cargill West Africa SA (filiale ivoirienne du géant américain de l'agroalimentaire Cargill, implantée dans le pays depuis 1997) ont ainsi occupé une position centrale dans l'activité économique des coopératives. Celles-ci assuraient près de 70% du financement des opérations de commercialisation. Elles devenaient ainsi des acteurs essentiels de la chaîne d'approvisionnement, au-delà de leur simple fonction commerciale[2].

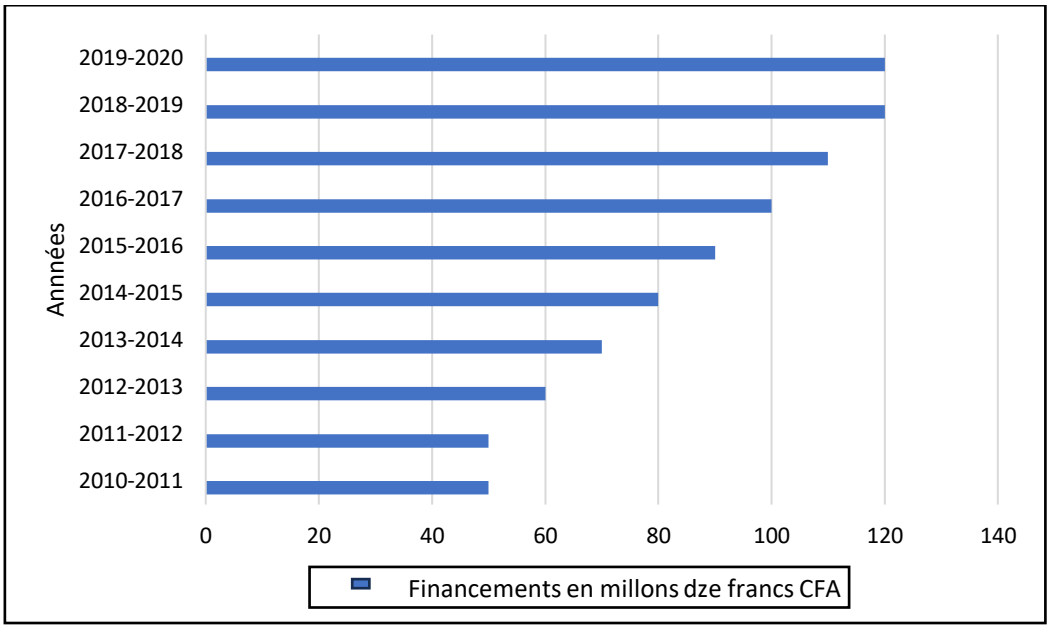
Les exportateurs finançaient également des formations au profit des responsables des coopératives afin d'améliorer leur professionnalisation et la qualité de la gouvernance financière pour mieux planifier les campagnes commerciales[3]. À titre d'exemple, on peut relever le partenariat établi entre la coopérative CPR-CANAAN (Société Coopérative des Produits de Rente CANAAN) et l'exportateur ECOOKIM, pour le financement des campagnes agricoles de 2011 à 2020. Le diagramme ci-dessous est une illustration d'une décennie d'assistance financière.

[1] Kouadio Gisèle, agent responsable de commercialisation café-cacao ZAMACOM-direction régionale du Haut-Sassandra, entretien réalisé le 12/03/ 2023 de 9h13mn à 10h20mn dans son bureau.

[2] Constant Yao, comptable ECOJAD, entretien réalisé le 17/01/2023 de 8h57mn à 9h36mn au sein de la coopérative.

[3] Yao Abel et Tape Blé Sosthène, Trésoriers et membres de la SCAETD, interview réalisé le 18/12/2023 de 15h23mn à 16h05mn au sein de la coopérative.

Diagramme n°1 : Financement des activités de campagnes de la Coopérative CPR-CANAAN par ECOOKIM entre 2010 et 2020



Source : Archives de la Société Coopérative CPR-CANAAN, 2022, p.21.

Le tableau présente l'évolution du financement des campagnes agricoles de la coopérative CPR-CANAAN par l'exportateur ECOOKIM entre 2010-2011 et 2015-2016. Les montants passent de 50 millions FCFA en 2010-2011 et 2011-2012 à 120 millions FCFA en 2015-2016, soit une progression de 140% sur la période. Cette hausse traduit une intensification du partenariat financier entre la coopérative et l'exportateur, dans un contexte où l'accès au crédit bancaire demeure difficile pour les coopératives café-cacao.

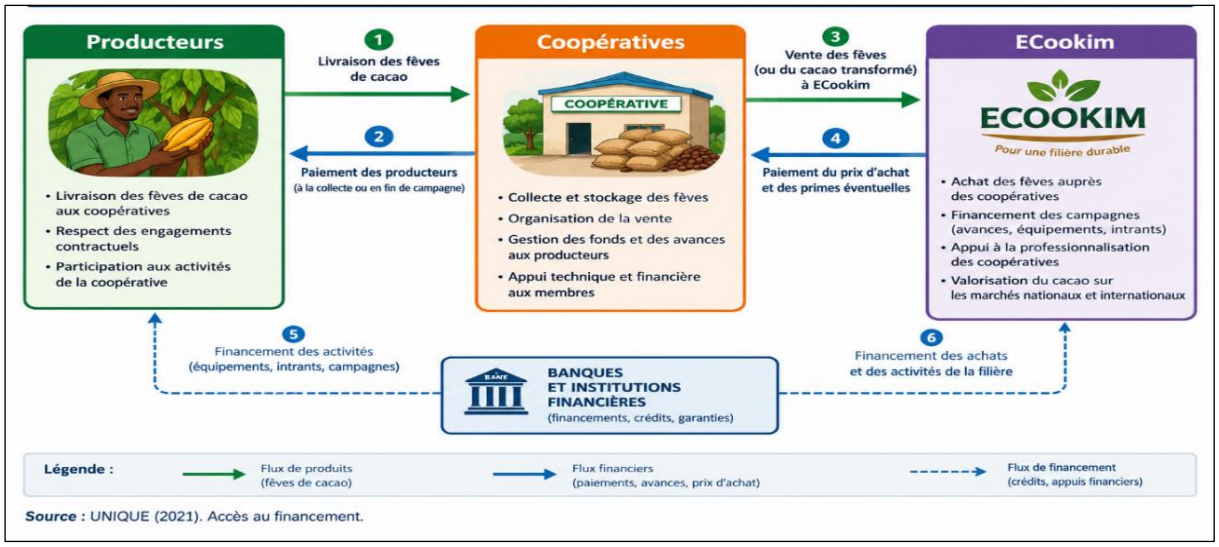
L'analyse de cette évolution révèle trois phases. Entre 2010-2011 et 2011-2012, le financement reste stable à 50 millions FCFA. Cela traduit, en effet, une phase de consolidation du partenariat et de confiance mutuelle. De 2012-2013 à 2014-2015, les montants augmentaient progressivement de 60 à 90 millions FCFA, soit une hausse de 50% sur trois campagnes. Enfin, entre 2014-2015 et 2015-2016, le financement atteint 120 millions FCFA, soit une augmentation de 33% en une seule campagne, marquant une accélération du soutien financier.

Cette trajectoire s'inscrit dans le cadre des stratégies financières d'adaptation des coopératives de Daloa face à la libéralisation de la filière. Face au repli des banques commerciales et aux contraintes d'accès au crédit classique, la coopérative CPR-CANAAN a développé une stratégie de recours aux appuis financiers des exportateurs. Le crédit de campagne accordé par ECOOKIM constituait ainsi un instrument de financement tournant qui lui permettait de couvrir les besoins de trésorerie liés à l'achat du cacao, au paiement des producteurs et à l'acquisition d'intrants.

L'augmentation régulière des financements traduisait également une amélioration de la confiance de l'exportateur envers la coopérative, probablement liée à une meilleure gestion, une fiabilité dans les remboursements et une capacité accrue à mobiliser les producteurs. Ce partenariat a permis à la coopérative de renforcer sa capacité opérationnelle, d'améliorer la logistique de collecte et de sécuriser l'approvisionnement en intrants, contribuant ainsi à la stabilité de ses activités.

Le dispositif financements des exportateurs est à l'image de celui d'ECOOKIM ainsi résumé dans le schéma ci-dessous.

Figure 2 : **Circuits financiers entre les producteurs, les coopératives et ECOOKIM**



Source : schéma réalisé à partir des informations tirées de UNIQUE (2021). *Accès au financement pour les producteurs d'agroforesterie ECOOKIM Rapport d'étude de cadrage*, p.10.

Les coopératives de café-cacao recevaient l'essentiel du cacao directement au bord des champs par l'intermédiaire de leurs délégués. Ces derniers disposaient d'une trésorerie suffisante pour payer les producteurs en espèces au moment de la livraison. Cette modalité concerne plus de 95% des transactions. Lorsque les coopératives livraient leur cacao à ECOOKIM, le paiement s'effectuait par chèque dès la réception de la marchandise. Ce dispositif leur permettait de reconstituer rapidement leurs liquidités et de poursuivre les achats auprès des producteurs, de réduire le risque de perte de ces derniers au profit des concurrents.

Pour le soutien des coopératives membres, ECOOKIM mettait à leur disposition plusieurs formes d'appuis[4]. Le fonds de roulement constituait un financement tournant destiné à couvrir les besoins opérationnels durant la campagne. Calibré selon la capacité de chaque coopérative, il devait être intégralement remboursé à la fin de la campagne. Il favorisait la fidélisation des coopératives et de leurs producteurs, particulièrement ceux qui ne pouvaient attendre un paiement différé de leur production. L'entreprise accordait également un crédit d'intrants destiné à l'entretien des vergers et à l'amélioration de la qualité des récoltes. Les intrants, conformes aux exigences des partenaires et de la certification, étaient négociés auprès de fournisseurs référents puis mis à disposition des coopératives. Cette avance était remboursable à la clôture de la campagne[5]. Enfin, ECOOKIM pouvait financer l'acquisition de moyens logistiques importants, tels que le matériel de collecte et de stockage, à travers des conventions d'investissement conclues avec des institutions bancaires. Ces équipements sont mis à la disposition des coopératives selon des conditions définies, avec un remboursement étalé sur une durée maximale de cinq ans.

Lorsque les coopératives rencontraient des difficultés liées au paiement des salaires de leurs employés ou pour l'acquisition d'équipements indispensables, notamment des camions de collecte, les exportateurs apportaient un soutien financier ciblé à travers des prêts remboursés de manière échelonnée. L'accompagnement financière des exportateurs présentait des avantages importants. Il sécurisait les fonds nécessaires à la collecte, renforçait les capacités opérationnelles des coopératives et facilitait l'accès à des infrastructures logistiques coûteuses. Il permet également de moderniser les outils de travail Toutefois, une dépendance excessive aux financements externes pouvait réduire l'autonomie décisionnelle des coopératives[6]. En outre, les financements obtenus demeuraient généralement liés aux campagnes de commercialisation et aux engagements contractuels conclus avec les

[4] UNIQUE (2021). *Accès au financement pour les producteurs d'agroforesterie Ecookim Rapport d'étude de cadrage*, p.10.
[5] Gono Isno, ADG CAED, interview réalisé le 06 avril 2024 de 11h10 à 12h 02 mn au sein de la coopérative.
[6] Koffi Moïse, DR de la Coopérative ICAHS COOP-CA, entretien réalisé 29/01/2024 de 16h10mn à 17h23mn au bureau de l'enquêté.

partenaires exportateurs. Le défi majeur consistait donc à renforcer leurs ressources internes, à diversifier leurs partenariats et à améliorer leur gestion afin d'assurer une autonomie durable. C'était dans la perspective de diversification des sources de financement que les coopératives de Daloa avaient sollicité les institutions de microfinances[7].

3.2 La mobilisation de capitaux auprès des institutions de microfinance: un levier d'adaptation financière des coopératives café-cacao de Daloa

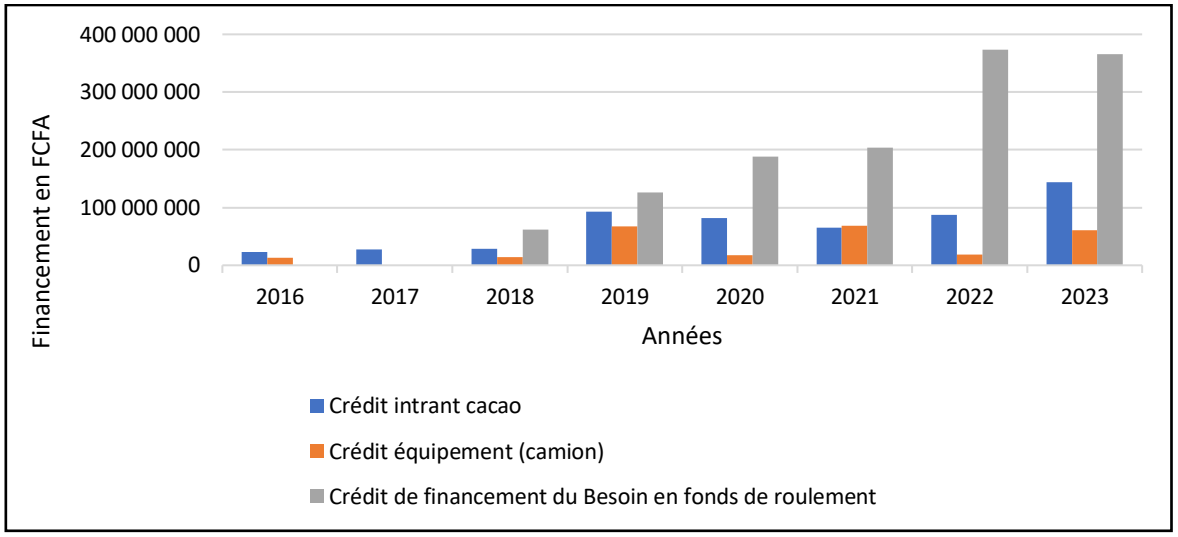
Avec la libéralisation de la filière café cacao qui s'était achevé en 1999, les banques n'accordaient plus de crédits aux coopératives pour le financement des campagnes agricoles. Ce vide était dans une certaine mesure compensée par les exportateurs qui assuraient environ 70% des ressources financières des coopératives. Les 30% restants provenaient de deux sources complémentaires. Environ 20% était apportés par les institutions de microfinance, notamment BAOBAB[8] et ADVANS[9]. Par l'octroi de lignes de crédit, ces structures renforçaient la trésorerie des coopératives et leur permettaient de faire face aux besoins de liquidité, particulièrement pendant les périodes d'intensification des achats. Ce recours aux institutions de microfinance traduisait une volonté de diversifier les partenaires financiers afin de réduire la dépendance exclusive vis-à-vis des exportateurs et de renforcer l'autonomie décisionnelle des coopératives. Les interventions financières de ADVANS concernaient les crédits pour achats d'intrants, des crédits pour les besoins de roulement des coopératives, ainsi que pour les équipements. Le diagramme numéro 2 ci-dessous présente le financement accordé aux coopératives de café-cacao de Daloa, entre 2016 et 2023.

Diagramme n°2: Financements accordés par ADVANS aux coopératives de café-cacao de Daloa (2016-2023)

[7] Koffi Moïse, déjà cité.

[8] Constant Yao, déjà cité.

[9] Pierre Antoine Daleba, ADG CPR-CANAAN, interview réalisé le 17 avril 2023 de 17h03 à 18h 10 mn au CAD (Centre d'Accueil Diocésain) de Daloa.



Source: Agence ADVANS de Daloa, extrait du tableau de financement aux coopératives de Daloa 2012-2023

Entre 2016 et 2023, les financements octroyés par ADVANS aux coopératives de Daloa connaissaient une progression remarquable, tant en volume qu'en diversification. L'analyse des chiffres et de leurs taux de progression permet de mieux comprendre cette dynamique.
En 2016, les crédits intrants cacao s'élevaient à 23,26 millions FCFA et progressaient de 15,8 % en 2017 pour atteindre 26,92 millions. En 2018, ils augmentaient encore de 5,5 % pour atteindre 28,41 millions. La véritable rupture intervenait en 2019, avec un bond de 226 % qui portait les crédits intrants à 92,67 millions de FCA. Après ce pic, une baisse de 11,7 % était observée en 2020 (81,85 millions de FCFA), suivie d'une nouvelle diminution de 20,8 % en 2021 (64,83 millions de FCFA). Toutefois, la tendance repartait à la hausse en 2022 (+34,1 %, soit 86,94 millions de FCFA) et connaissait une hausse plus importante en 2023 (+65,7 %, soit 144,11 millions de FCFA).

Les crédits d'équipement (camions) apparaissaient en 2016 avec 13,11 millions de FCFA, disparaissaient en 2017, puis reprenaient en 2018 à hauteur de 14,09 millions de FCFA (+7,6 % par rapport à 2016). En 2019, ils connaissaient une croissance importante de 374 % pour atteindre 66,86 millions de FCFA. En 2020, ils chutaient de 73,2 % à 17,89 millions, avant de rebondir fortement en 2021 (+281,9 %, soit 68,34 millions). En 2022, une nouvelle baisse de 72,6 % était enregistrée (18,69 millions), suivie d'une remontée de 227,5 % en 2023 (61,18 millions de FCFA).

Le financement du besoin en fonds de roulement, introduit en 2018 à 61,83 millions de FCFA, progressait de 104,7 % en 2019 pour atteindre 126,57 millions de FCFA. En 2020, il augmentait encore de 49,1 % pour atteindre 188,69 millions de FCFA, puis de 7,8 % en 2021 (203,47 millions de FCFA). L'année 2022 marquait une explosion avec une hausse de 83,3 % portant le montant à 373,06 millions de FCFA. En 2023, une légère baisse de 1,9 % était observée, ramenant le financement à 365,93 millions de FCFA[10].

Cette évolution du financement des coopératives par ADVANS mettait en évidence trois tendances majeures. Premièrement, les crédits intrants connaissaient une croissance irrégulière mais globalement ascendante. Cela traduisait une volonté de renforcer la productivité agricole. Deuxièmement, les crédits d'équipement étaient plus instables. Elles alternaient entre fortes hausses et baisses, ce qui reflétait des besoins ponctuels en logistique. Enfin, les crédits de fonds de roulement devenaient rapidement la composante dominante, avec une progression importante après 2018, ce qui traduisait une priorité donnée à la liquidité et à la capacité opérationnelle des coopératives. Il s'agit d'un élargissement du portefeuille de crédits, accompagné d'une preponderance croissante du fonds de roulement.

En somme, ADVANS a suivi une logique de structuration progressive: d'abord les intrants pour stimuler la production, ensuite les équipements pour améliorer la logistique, et enfin le fonds de roulement pour assurer la

[10] Analyses faites par l'auteur à partir de tableaux bilan de l'agence ADVANS Daloa.

continuité financière et la résilience des coopératives. Cette stratégie expliquait en partie la professionnalisation des coopératives de Daloa et leur montée en puissance dans la filière cacao.

Malgré les possibilités de financement qu'elles offraient, les institutions de microfinance, avaient des conditions relativement contraignantes pour les coopératives. Parmi elles, on pouvait citer le coût relativement élevé du crédit, notamment le taux d'intérêt et les frais annexes, les conditions sélectifs d'accès au prêt (exigence de garanties, de documents comptables et justificatifs de solvabilité). Ces exigences pouvaient constituer des conditions d'exclusion de plusieurs coopératives dont les capacités administratives et financières sont limités.

3.3 La mobilisation de ressources internes et prévisibilité financière des coopératives

Les ressources propres représentaient environ 10% du financement global des coopératives. Bien que leur poids financier restât limité, elles occupaient une place stratégique importante. Ces ressources financières provenaient des cotisations des membres, des ristournes versées en fin de campagne et des excédents dégagés lors des exercices précédents.

Plusieurs coopératives de Daloa ont adopté un système d'épargne obligatoire qui consitait en un prélèvement de 100 F CFA par kilogramme de production[11]. Cette mesure visait à renforcer les capacités financières des producteurs et à sécuriser leurs revenus face aux risques, notamment les actes de banditisme routier. Elles encourageaient une culture de prévoyance pour contribuer à la stabilité des ménages ruraux. Dans ce cadre, la coopérative Elië Tikpa a créée la Caisse d'Entraide *Nanwlè Oukahé*[12] un outil communautaire de solidarité et d'autonomisation financière. Elle permetait aux producteurs d'épargner régulièrement et d'accéder à des ressources en cas de besoin. En 2023, la caisse comptait 367 souscripteurs, signe d'une adhésion progressive des producteurs à cette démarche[13].

Les fonds disponibles dès les mois de juillet et août facilitaient notamment le paiement des frais de scolarité des enfants des planteurs et réduisaient ainsi leur stress financier. Certains producteurs ont également pu réaliser des projets dans le domaine de l'immobiliers, tels que la construction d'habitations ou l'acquisition de terrains grâce à la coopérative. Celle-ci a également mis en place un fonds d'appui social financé par une contribution annuelle de 5 000 F CFA par producteur. Ce fonds intervient en cas de maladie grave, d'opération chirurgicale ou de décès d'un des membres de la cooperative ou son ascendant. Entre 2011 et 2013, ce fonds a permis de financer quatre opérations chirurgicales pour un montant total de 3 150 000 F CFA. Ce dispositif a renforcé la solidarité interne et contribue à l'adaptation socio-économique des membres. Ainsi, les ressources internes, bien que modestes, traduisaient la confiance des producteurs envers leur coopérative et leur volonté de construire progressivement une autonomie financière durable. Ces fonds constituaient un levier essentiel pour le bon fonctionnement administratif et institutionnel des coopératives[14]. Bien que modestes au regard des besoins globaux, ces ressources financières permettaient de prendre en charge certaines obligations légales, sociales et organisationnelles.

Ces fonds traduisaient également la capacité des coopératives à assurer une partie de leur gouvernance sans dépendre exclusivement des partenaires extérieurs. Une part importante de ces ressources était consacrée au paiement des salaires du personnel. Dans un contexte où les flux financiers suivaient les cycles agricoles et pouvaient connaître des périodes creuses, ces fonds permettaient de maintenir une continuité dans la rémunération des employés, même lorsque la trésorerie était sous tension. Cette régularité contribuait à préserver la motivation et la stabilité des équipes, éléments indispensables au bon fonctionnement de la coopérative. Elle renforçait également la confiance et l'engagement du personnel. Les ressources internes servaient également au respect des obligations sociales, notamment les déclarations et cotisations à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS)[15].

[11] Kouassi N'goran Marcel, membre de la coopérative Elië Tikpa de Daloa, entretien réalisé le 15/07/23,
[12] Archives de la SCAED, Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015-2016 de la Société Coopérative Agricole Elië-Tikpa de Daloa, p.32.
[13] Kouakou Koffi Antoine, membre-fondateur de la coopérative Elië Tikpa, entretien réalisé le 11/05/2023
[14] Toho Bi Dje Maxim, planteur-membre de la coopérative ECOJAD, LEKABOUA, focus group réalisé le 9/12/2023 de 9h35mn à 11h23mn
[15] Archives de la SCAED, Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2013-2014 de la Société Coopérative Agricole Elië-Tikpa de Daloa, p.31.

3.4 Amélioration de la gestion financière des coopératives: la formalisation et le suivi comptable

Entre 2011 et 2016, l'enjeu principal pour les coopératives de Daloa consistait à renforcer leur gestion afin de réduire les faiblesses de gouvernance, d'améliorer la tenue des comptes et de sécuriser la gestion financière. L'assainissement financier devenait une préoccupation centrale pour les coopératives et leurs associés. Les comptabilités des sociétés coopératives ont progressivement laissé des traces écrites, ce qui traduisait une nouvelle dynamique de gestion. La planification des investissements pouvait être observée à travers le tableau d'investissement de la coopérative SOCAFHS (Société Coopérative Agricole Fiédifouê du Haut -Sassandra), mis en relation avec son tableau d'amortissement.

Tableau n°1 : Évolution des investissements et des immobilisations en millions de francs par catégorie de la coopérative SOCAFHS de 2013 à 2016

	Années		
Désignation	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Matériels roulants	353 500 000	195 500 000	68 000 000
Bâtiments	20 000 000	0	0
Matériels informatiques	2 440 000	600 000	0
Autres investissements	5 335 000	0	0
Valeur Totale immobilisée	381 275 000	196 100 000	68 000 000

Source :Archives de la coopérative SOCAFHS, Plan de développement SOCAFHS de Daloa[16].

Le tableau présente l'évolution des investissements de la coopérative SOCAFHS sur trois exercices. Le matériel roulant constituait l'essentiel des dépenses, avec un pic en 2013-2014, suivi d'une baisse progressive. Les investissements en bâtiments et en matériel informatique étaient également concentrés sur cette campagne. Cette évolution traduisait un effort initial d'équipement. La valeur totale immobilisée passait de 381 275 000 à 645 375 000 FCFA entre 2013-2014 et 2015-2016.

La structure des investissements accordait la priorité à la logistique: le matériel roulant représentait environ 92,7 % des dépenses d'investissement de 2013-2014. Cette orientation répondait aux besoins de collecte et de transport. La diminution ultérieure des acquisitions pouvait s'expliquer par le passage d'une phase d'équipement initial à une phase d'utilisation et de consolidation des actifs. Si le tableau n°1 met en évidence l'effort d'investissement de la coopérative SOCAFHS, le tableau n°2 ci-dessous permet d'en apprécier les effets patrimoniaux et financiers dans la durée.

Tableau n°2 : Évolution en millions de FCFA des immobilisations, des amortissements et de la valeur nette comptable de la coopérative SOCAFHS de 2013 à 2016

	Années

[16] Archives de la SOCAFHS, (2022), Assemblée Générale Ordinaire, Rapport Plan de Développement Fairtrade : Partie B Rapport Plan Economique et Social, p.7.

Désignation	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Matériels roulants en millions de FCFA	70 700 000	109 800 000	123 400 000
Bâtiments	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Matériels informatiques	1 220 000	1 520 000	1 520 000
Autres investissements	1 250 000	1 250 000	1 250 000
Amortissement	74 170 000	113 570 000	127 170 000
Amortissement cumulé	74 170 000	187 740 000	314 910 000
Valeur nette comptable	307 105 000	389 635 000	330 465 000

Source : Archives de la coopérative Fiédifouê, du Haut- Sassandra, Plan de développement SOCAFHS de Daloa[17]

L'analyse des investissements et des amortissements de la coopérative SOCAFHS entre 2013 et 2016 révèle une politique d'équipement centrée sur les matériels roulants. Ceux-ci passaient de 353,5 millions FCFA en 2013-2014 à 68 millions de FCFA en 2015-2016, tandis que les bâtiments et le matériel informatique ne bénéficiaient que d'investissements ponctuels. La valeur totale immobilisée progressait de 381,275 à 645,375 millions FCFA. Les amortissements, atteignant 314,910 millions FCFA en cumul à la fin de la période. Cette évolution traduit une phase d'expansion initiale, suivie d'une consolidation du patrimoine et formalisation et planification comptables ».
Les tableaux d'amortissement fournis dans les archives de SOCAFHS témoignent de l'existence d'un suivi comptable des immobilisations. Ce suivi est important pour évaluer la dépréciation des équipements et anticiper leur renouvellement. Une gestion rigoureuse des immobilisations contribue à la planification des investissements et à une meilleure appréciation du patrimoine de la coopérative.

4. Discussion des résultats

Les résultats de cette étude mettent en évidence les transformations des mécanismes de financement des coopératives de café-cacao du département de Daloa dans le contexte de la libéralisation de la filière. Ils montrent que les organisations étudiées ont progressivement diversifié leurs sources de financement en recourant aux avances des exportateurs, aux crédits des institutions de microfinance et à la mobilisation de ressources internes. Cette évolution traduit une adaptation aux contraintes de financement, mais elle soulève également la question de l'autonomie financière des coopératives.

4.1. La libéralisation et la recomposition du financement des coopératives

Les transformations observées à Daloa s'inscrivent dans le processus de libéralisation de la commercialisation du café et du cacao engagé en Côte d'Ivoire au cours des années 1990 et achevé en 1999. Ce processus a modifié les mécanismes de régulation de la filière et les relations entre les producteurs, les organisations coopératives et les opérateurs privés.

L'étude révèle que la réticence des établissements bancaires à financer les campagnes agricoles a poussé les coopératives à développer une coopération financière plus étroite avec les exportateurs. Dans le même ordre d'idée J. Gbede (2021, p.155) note que l'accès au financement et aux marchés reste l'un des principaux obstacles rencontrés par les coopératives agricoles. En ce qui concerne l'accès au financement extérieur, les coopératives agricoles bénéficient très peu des concours des banques et des établissements financiers. Pour B. Wampfler (2016, p.7) « les banques commerciales ne se sont pas emparées du marché agricole, jugé peu attractif ». Cette situation s'explique principalement par la faiblesse des garanties que les coopératives sont en mesure de présenter. Il convient cependant de nuancer l'idée d'un repli complet des banques. L'OIT (2022, p. 2) indique que les exportateurs empruntent eux-mêmes auprès des banques commerciales, puis mobilisent ces ressources pour

[17] Archives de la SOCAFHS, (2022), Assemblée Générale Ordinaire, Rapport Plan de Développement Fairtrade : Partie B Rapport Plan Economique et Social, p.8.

financer les intermédiaires et les coopératives. Cette évolution ne signifie cependant pas que les difficultés initiales ont disparu. Elle traduit plutôt la recherche de solutions qui devaient favoriser la poursuite des activités des coopératives dans un environnement économique caractérisé par des besoins importants de trésorerie.

4.2. Les financements des exportateurs : un soutien opérationnel et une dépendance potentielle

Les résultats de l'étude mettent en évidence une recomposition progressive du système de financement des coopératives de Daloa. Plutôt que de dépendre d'un circuit unique, celles-ci combinent le préfinancement des exportateurs, les crédits de microfinance et la mobilisation de ressources internes. Cette combinaison répond à une vulnérabilité ancienne : dès les premières campagnes libéralisées, B. Araujo et al (2001, p. 582) montraient que l'insuffisance des fonds propres et l'absence d'accès au crédit bancaire obligeaient les coopératives à acheter à crédit, alors que les producteurs exigeaient un paiement comptant, ce qui affaiblissait leur position commerciale.

Toutefois, la répartition observée à Daloa environ 70% des ressources provenant des exportateurs, 20% des institutions de microfinance et 10% de la mobilisation des ressources internes révèle une hétérogénéité des sources de financement, combinant ressources externes et internes. Cette diversification rejoint les analyses de F. Chaddad et M. Cook (2004, p. 348), pour qui les coopératives agricoles occupent une place significative dans les économies de marché, notamment en Amérique du Nord et en Europe occidentale, où elles détiennent d'importants actifs, réalisent des ventes considérables et occupent des parts de marché notables. Leur développement a historiquement reposé sur deux principales sources de financement : le recours à l'endettement et la mobilisation des bénéfices conservés en interne**.**

Le partenariat entre CPR-CANAAN et ECOOKIM est un exemple d'une adaptation à la disparition du crédit bancaire direct. Le passage de 50 à 120 millions de FCFA entre 2010-2011 et 2015-2016, soit une progression de 140 %, traduit un approfondissement de la relation financière entre les deux partenaires. Ce financement tournant permet de payer rapidement les producteurs, de limiter les ventes aux opérateurs concurrents et de maintenir la continuité de la collecte. Cette évolution peut être interprétée comme une recomposition des mécanismes de coordination perturbés par la libéralisation de la filière café-cacao. B. Araujo et al (2001, p. 578-579) associent, en effet, celle-ci à l'arrêt des transactions différées et du préfinancement des achats, dans un contexte marqué par le risque de défaut et l'affaiblissement des garanties contractuelles. Le partenariat observé à Daloa ne constitue donc pas une pratique entièrement nouvelle: il représente plutôt la reconstruction, sous une forme plus personnalisée et contractuelle, d'un financement adossé à la relation commerciale. Dans le cas des coopératives étudiées, la concentration des ressources auprès des exportateurs soulève néanmoins la question de l'autonomie financière. Une coopérative qui dépend fortement des avances d'un partenaire peut être exposée aux changements de ses conditions de financement, aux échéances de remboursement et aux modalités de commercialisation convenues entre les deux parties.

4.3. Le recours à la microfinance: diversification utile, mais un accès sélectif

Le recours à la microfinance apparaît comme un second levier d'adaptation des coopératives, complémentaire aux autres sources de financement. La progression des encours de crédits d'ADVANS, qui passent de 104,33 millions de FCFA en 2018 à 571,22 millions de FCFA en 2023, soit une augmentation d'environ 447,5%, témoigne d'une intensification notable de cette relation. Cette dynamique est particulièrement marquée pour le crédit de fonds de roulement, qui constitue la principale composante du portefeuille, représentant entre 44,2% et 77,9% du total selon les années, et encore 64,1% en 2023. Ce résultat suggère que la microfinance répond davantage aux besoins de trésorerie liés aux campagnes agricoles achat des productions, avances aux producteurs, stockage et commercialisation qu'aux investissements de long terme.

Ces observations convergent avec l'analyse de B. Wampfler (2016, p.7), qui souligne que les exploitations agricoles familiales rencontrent des difficultés persistantes d'accès au financement, malgré les stratégies mises en œuvre depuis les indépendances. L'auteure met notamment en évidence le rôle croissant de la microfinance dans le financement de l'agriculture, ainsi que le développement d'alliances entre banques commerciales, disposant de ressources importantes, et institutions de microfinance, mieux ancrées dans les territoires agricoles. Le cas

d'ADVANS illustre ainsi cette complémentarité institutionnelle : l'institution de microfinance apparaît comme un intermédiaire capable de traduire les besoins des coopératives en produits de crédit adaptés.

Cette évolution rejoint les observations de la Banque mondiale (2016, p. 19), selon laquelle ADVANS finance notamment des coopératives cacaoyères disposant de contrats de vente. L'institution souligne également que les coopératives bien organisées obtiennent plus facilement des financements auprès des acteurs de la chaîne de valeur ou des banques, notamment dans le cadre d'accords tripartites (Banque mondiale, 2016, p. 9). Ces éléments montrent que l'accès au financement des coopératives dépend non seulement de la disponibilité des ressources financières, mais aussi de leur organisation, de leur crédibilité et de leur capacité à établir des relations contractuelles avec les partenaires de la filière.

4.4. La mobilisation des ressources internes : une recherche d'autonomie financière

Les résultats de l'étude indiquent que les ressources propres oscillaient autour de 10% du financement global des coopératives étudiées. Elles provenaient notamment des cotisations des membres, des ristournes et des excédents accumulés au cours des exercices précédents. Cette configuration rejoint les positions de J. Bijman et F. Mwanika (2002, p.67) selon lesquelles les membres financent habituellement la coopérative par un apport de capital. En tant que fournisseurs de capitaux propres, ils en deviennent copropriétaires. Les subventions publiques ou privées peuvent compléter ce financement, mais la contribution des membres doit rester prépondérante même en présence de subventions ou d'appuis extérieurs, ils doivent rester la principale source de financement. Comme le rappellent T. Gning et F. Larue (2014 p.63), le neuvième Acte uniforme de l'OHADA, notamment à partir de son article 30, prévoit trois types d'apports que les membres peuvent effectuer au sein d'une coopérative : les apports en numéraire, les apports en nature et les apports en industrie. Les apports en numéraire correspondent aux versements d'argent effectués par les membres. En pratique, cependant, les organisations de producteurs n'admettent généralement que les apports en numéraire.

Bien que ces ressources restent insuffisantes face à l'ensemble des besoins de financement global, les ressources internes jouent un rôle « supérieur » à leur poids quantitatif. Elles réduisent la vulnérabilité des coopératives aux interruptions de financement extérieur. Elles permettent de financer des dépenses que les crédits de campagne ne couvrent généralement pas: rémunération administrative, obligations sociales, fonctionnement institutionnel et mécanismes de solidarité.
Le prélèvement de 100 FCFA par kilogramme et la création de la Caisse d'Entraide *Nanwlè Oukahé* présentent également une dimension sociale. La disponibilité de l'épargne en juillet et août aide les ménages à faire face aux dépenses scolaires avant les principales entrées financières de la campagne. Ce résultat rejoint Araujo Bonjean et al (2001, p. 581) qui montrent que l'absence d'épargne, d'assurance et de crédit expose particulièrement les dépenses d'éducation aux chocs de revenu. Le fonds social, quant à lui, constitue un mécanisme de mutualisation des risques de maladie et de décès.

5. Conclusion

L'analyse des stratégies financières d'adaptation des coopératives de café-cacao du département de Daloa entre 1999 et 2023 révèle une profonde recomposition de leurs modes de financement à la suite de la libéralisation de la filière. La dissolution de la CAISTAB et le retrait progressif des banques commerciales du financement des campagnes agricoles ont fragilisé un modèle jusque-là fondé sur l'appui public et le crédit bancaire. Face à la volatilité des cours, à la concurrence des acheteurs privés et aux difficultés récurrentes de trésorerie, les coopératives ont été contraintes de diversifier leurs sources de financement afin d'assurer la continuité de leurs activités.

Les résultats montrent que le préfinancement des exportateurs constitue le principal levier d'adaptation. Des entreprises telles qu'ECOOKIM, ZAMACOM et Cargill SA ont pris en charge une part importante des besoins financiers des coopératives, à travers des fonds de roulement, des crédits d'intrants, des appuis logistiques et des

financements ciblés. Ce partenariat a permis de sécuriser la collecte, de maintenir les paiements aux producteurs et de renforcer les capacités opérationnelles des organisations coopératives. Toutefois, cette stratégie comporte un risque de dépendance vis-à-vis des exportateurs, susceptible de limiter l'autonomie décisionnelle des coopératives.

Le recours aux institutions de microfinance, notamment ADVANS et BAOBAB, traduit une volonté de diversification financière. La progression des crédits accordés par ADVANS entre 2016 et 2023, particulièrement ceux destinés au fonds de roulement, atteste de l'importance croissante de ce canal dans le financement des campagnes. Néanmoins, l'accès à la microfinance demeure sélectif et le coût du crédit peut constituer une contrainte pour la viabilité économique des coopératives. La mobilisation des ressources internes cotisations, épargne obligatoire, ristournes et excédents complète ces dispositifs externes. Bien que modestes, ces ressources renforcent la solidarité entre membres, financent certaines dépenses sociales et administratives, et participent à la construction d'une autonomie financière progressive.

Enfin, l'amélioration de la gestion financière, illustrée par la formalisation comptable et le suivi des investissements et amortissements au sein de coopératives telles que SOCAFHS, apparaît comme une condition essentielle de la crédibilité des coopératives auprès de leurs partenaires financiers. Elle favorise une meilleure planification des investissements, une maîtrise des risques et une consolidation du patrimoine coopératif.

Au total, les coopératives de Daloa ne sont plus dépendantes d'un circuit de financement unique. Elles combinent désormais le préfinancement des exportateurs, le crédit de microfinance et la mobilisation de ressources internes. Cette adaptation par hybridation financière et formalisation de la gestion constitue une réponse adaptative relativement efficace face aux effets financiers de la libéralisation. Mais sa durabilité dépendra de la capacité des coopératives à réduire leur dépendance externe, à maîtriser le coût de l'endettement, à professionnaliser leur gouvernance et à renforcer leurs ressources propres.

RÉFÉRENCES

Sources orales

[1] Gono Isno, ADG CAED, interview réalisé le 06 avril 2024 de 11h10 à 12h 02 mn au sein de la coopérative.

[2] Kouadio Gisèle, agent responsable de commercialisation café-cacao Zamacom-direction régionale du Haut-Sassandra, entretien réalisé le 12/03/ 2023 de 9h13mn à 10h20mn dans son bureau.

[3] Kouakou Koffi Antoine, membre-fondateur de la coopérative Elië Tikpa, entretien réalisé le 11/05/2023.

[4] Koffi Moïse, DR de la Coopérative ICAHS COOP-CA, entretien réalisé 29/01/2024 de 16h10mn à 17h23mn au bureau de l'enquêté.

[5] Kouassi N'goran Marcel, membre de la coopérative Elië Tikpa de Daloa, entretien réalisé le 15/07/23.

[6] Pierre Antoine Daleba, ADG CPR-CANAAN, interview réalisé le 17 avril 2023 de 17h03 à 18h 10 mn au CAD (Centre d'Accueil Diocésain) de Daloa.

[7] Toho Bi Dje Maxim, planteur-membre de la coopérative ECOJAD, LEKABOUA, focus group réalisé le 9/12/2023 de 9h35mn à 11h23mn.

[8] Yao Abel et Tape Blé Sosthène, Trésoriers et membres de la SCAETD, interview réalisé le 18/12/2023 de 15h23mn à 16h05mn au sein de la cooperative.

[9] Yao Constant, comptable ECOJAD, entretien réalisé le 17/01/2023 de 8h57mn à 9h36mn au sein de la cooperative

Sources d'archives

[10] Archives de la SCAETD, Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2015-2016 de la Société Cooperative Agricole Elië-Tikpa de Daloa, 40p.

[11] Archives de la SCAETD, Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2013-2014 de la Société Coopérative Agricole Elië-Tikpa de Daloa, 39p.

[12] Archives de la SOCAFHS, (2022), Assemblée Générale Ordinaire, Rapport Plan de Développement Fairtrade: Partie B Rapport Plan Economique et Social, 15 p.

Références bibliographiques

[13] Araujo Bonjean, Catherine; Chambas, Gérard; Combes, Jean-Louis. (2001). « Échecs de marchés et pauvreté : l'exemple de la filière cacao en Côte d'Ivoire ». *Oléagineux, Corps Gras, Lipides*, 8(6), p. 577-583. https://doi.org/10.1051/ocl.2001.0577ocl-journal+1.

[14] Banque mondiale. (2016). *Diagnostic et plan d'action pour le développement de la finance agricole en Côte d'Ivoire. Document de discussion, Soutien au Programme d'inclusion financière (Financial Inclusion Support Framework*). 52 p. https://documents1.worldbank.org/curated/en/612721604926103987/pdf/Diagnostic-et-Plan-d-Action-pour-le-Developpement-de-la-Finance-Agricole-en-Cote-d-Ivoire.pdf

[15] Bijman, Jos ; Mwanika, Francis. (2012). « Module 1 : Notions de base sur les coopératives agricoles ». *Dans My.COOP : Gérer votre coopérative agricol*e. Genève : Organisation internationale du Travail, 81 pages.

[16] Cook, Michael Lawrence ; Chaddad, Fabio Ribeiro. (2004). « Redesigning Cooperative Boundaries: The Emergence of New Models ». *American Journal of Agricultural Economics*, 86(5), p. 1249-1253. https://doi.org/10.1111/j.0002-9092.2004.00673.xacademic.oup+1

[17] Gbédé, Jonathan. (2021). « Les coopératives agricoles ». Dans W. Tadjudje (dir.), *Le droit des coopératives en Afrique : réflexions sur l'Acte uniforme de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires*. Reims : Éditions et presses universitaires de Reims, collection « RESSOR », numéro 5, p. 147-163.socioeco.

[18] Gboko, Kouamé Casimir ; Faure, Guy ; Ruf, François ; Ehouman, Hubert. (2021). « Analyse systémique des services de conseil liés aux certifications du cacao en Côte d'Ivoire ». *Économie rurale*, numéro 377, p. 23-42. https://doi.org/10.4000/economierurale.9058.

[19] Gning, Théo ; Larue, Fabrice. (2014). *Le nouveau modèle coopératif dans l'espace de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires : un outil pour la professionnalisation des organisations paysannes ? Études*. Paris : Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde, février 2014, 116 p.biblio.ohada+1

[20] Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ; Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest CSAO. (2002). *L'économie locale du département de Daloa. Volume 1 : Rapport général. Paris: Éditions de l'Organisation de coopération et de développement économiques*, collection « Écoloc – Gérer l'économie localement en Afrique: évaluation et prospective », 148 p. 978-92-64-06285-6. https://doi.org/10.1787/9789264062856-fr

[21] Organisation Internationale du Travail; Finance Solidaire. (2022). *La finance responsable dans la chaîne d'approvisionnement du cacao en Côte d'Ivoire : le rôle de levier du secteur financier dans l'élimination du travail des enfants. Note de Finance Solidaire*. 9 p.

[22] UNIQUE. (2021). *Accès au financement pour les producteurs d'agroforesterie Ecookim. Rapport d'étude de cadrage*. 36 p.

[23] Wampfler, Betty. (2016). « Pourquoi est-il si difficile de financer l'agriculture familiale ? » *Grain de sel*, numéro 72, janvier-juin 2016, p. 6-8.